

## SOLIDARITÉS

### ACTION SOCIALE

MINISTÈRE DU TRAVAIL,  
DES RELATIONS SOCIALES,  
DE LA FAMILLE ET DE LA SOLIDARITÉ

#### **Arrêté du 13 janvier 2009 portant nomination au conseil de gestion du Fonds national des solidarités actives**

NOR : M TSA0930257A

Le ministre du travail, des relations sociales, de la famille et de la solidarité et la ministre du logement et de la ville,

Vu la loi n° 2008-1249 du 1<sup>er</sup> décembre 2008 généralisant le revenu de solidarité active et réformant les politiques d'insertion ;

Vu le décret n° 2009-30 du 9 janvier 2009 relatif au Fonds national des solidarités actives,

Arrêtent :

#### Article 1<sup>er</sup>

M. Jean-Jacques TREGOAT est désigné président du conseil de gestion du Fonds national des solidarités actives.

#### Article 2

Sont nommés membres du conseil de gestion du Fonds national des solidarités actives en tant que représentants du ministre chargé de l'action sociale :

- le sous-directeur des politiques d'insertion et de lutte contre les exclusions de la direction générale de l'action sociale ou son représentant ;
- le sous-directeur des institutions, des affaires juridiques et financières de la direction générale de l'action sociale ou son représentant.

#### Article 3

Le secrétariat du conseil de gestion est assuré par la direction générale de l'action sociale.

#### Article 4

Le directeur général de l'action sociale est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au *Bulletin officiel* du ministère de la santé et des sports.

Fait à Paris, le 13 janvier 2009.

*Le ministre du travail,  
des relations sociales,  
de la famille et de la solidarité,*  
X. BERTRAND

*La ministre du logement et de la ville,*  
C. BOUTIN